ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Cadi Ayyad Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Marrakech



المدرسة الوطنية للعلوم التطبيقية بمراكش

Convention de Stage

Article 1:
La présente convention règle les rapports de la sociétésituée
à représentée par Monsieur
Directeur, de l'ENSA concernant le stage proposé pour l'élève-
ingénieur,
spécialité
Article 2
Le sujet du stage proposé est :
Article 3
Le sujet est proposé pour une période du//2020 au//2021. La durée effective du stage dans
l'entreprise est de mois.
A42.1. A.
Article 4: Tout stage fait l'abiet d'un ancedrement per un angeignant de l'ENSA et per un membre de l'antroprise
Tout stage fait l'objet d'un encadrement par un enseignant de l'ENSA et par un membre de l'entreprise. L'enseignant et le membre de l'entreprise travaillent en collaboration et s'informant régulièrement de
l'état d'avancement du stage et des difficultés éventuelles.
L'étudiant (e) sera suivie du coté de l'entreprise par Monsieur
Et coté de l'ENSA par Monsieur Professeur en
Génie
(*) Si connu au moment de la signature de la convention.
() 21 comit de monono de la signature de la convention
Article 5:
Durant le séjour à, le stagiaire sera soumis au règlement
intérieur de l'entreprise notamment en ce qui concerne les horaires. La présente convention n'ayant pas
le caractère d'un contrat de travail, le stagiaire ne pourra en aucun cas prévaloir des dispositions du code
du travail.
En cas de manquement au règlement intérieur, le directeur Général de l'entreprise se réserve le droit de
mettre fin au stage après en avoir prévenu le Directeur de l'ENSA de Marrakech.
Article 6:
L'ENSA, pour couvrir la responsabilité civile du stagiaire pendant la durée de stage dans
l'établissement d'accueil, a contacté la police d'assurance en responsabilité civile (N°) En cas d'accident causé à un tiers, ou de dommages matériels occasionnés dans le cadre de ses
activités à la société, il est convenu que l'entreprise devra prévenir l'établissement du stagiaire, mais ne
sera tenu d'effectuer aucune démarche auprès de la caisse d'Assurance Maladie
sera tena a effectuer adeune demarche aupres de la caisse à Assurance Maiadie
Article 7: Rempli en cas de gratification.
Une gratification peut être allouée au stagiaire. Le montant de la gratification et les modalités de son
versement et s'il y a lieu, les avantages en nature et en espèces sont fixés comme suit :
Montant de la gratification totale (en MAD/Mois)
Modalité de versement :
☐ Mensuel
☐ Fin de stage
☐ Autre, à préciser

Article 8:	
Le stagiaire devra soumettre son rapport de stage à son tuteur M	avant de le transmettre
à son établissement.	
Une évaluation du travail de l'étudiant sera rédigée par M	Et transmise à l'ENSA

Article 9:

La propriété des résultats (brevetables ou non) des études ou des travaux auxquels le stagiaire participera au cours de son stage revient de plein droit àqui en a la libre disposition.

Article 10:

Le stagiaire est soumis à une obligation de confidentialité absolue. En particulier, il ne pourra transmettre à aucun tiers et sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable écrit du responsable les savoirfaire, documents, résultats d'études, dossiers, logiciels, maquettes, procédures d'accès... qu'il sera amené à élaborer, ou les informations d'ordre technique ou commercial dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de son stage. Le stagiaire s'engage également à n'utiliser aucun de ces éléments à des fins autres que celles définies par la convention cadre ou la convention de stage ou requises pour l'exécution des tâches prévues par le responsable du stage.

Lu et approuvé Signature de l'étudiant	Lu et approuvé Le Coordonnateur de la filière
Lu et approuvé le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées	Lu et approuvé Le Directeur de la Société

2020-2021